

A Enquête sur ces Français qui veulent s'armer



EXCLUSIF. Une augmentation de 40% des licenciés dans les clubs de tir, des saisies d'armes illégales en forte hausse... "L'Obs" est allé à la rencontre de ces militants du port d'armes qui ne se cachent plus. Longtemps silencieux face au phénomène, l'Etat a décidé de réagir.

La première surprise est qu'il n'a pas vraiment la gueule de l'emploi. Marc, 35 ans, nous a donné rendez-vous un samedi midi sur un parking désert à l'entrée d'une petite ville de Normandie. Après mille précautions, il s'est laissé convaincre de nous raconter un épisode dont il n'est pas vraiment fier : son domicile vient d'être perquisitionné par les gendarmes, son pistolet a été saisi et il doit bientôt répondre devant la justice de port d'arme illégal, un délit pas si banal. On ne s'attendait pas nécessairement à voir débouler un type patibulaire en treillis militaire, *rangers* aux pieds et la voix forte, mais on n'imaginait pas non plus voir arriver d'un pas tranquille un homme mince en pull bleu clair, figure paisible, siège bébé dans la voiture et discours décomplexé. Peut-être le visage des nouveaux porteurs d'armes en France.

Lui assure qu'il possédait chez lui un pistolet P38 Spécial, fourni par "un ami d'ami", un vieux fusil et une cinquantaine de cartouches. Aucune autorisation si ce n'est un permis de chasse non validé depuis plusieurs années. C'était "juste pour avoir un moyen de défense à domicile, au cas où", énonce-t-il sur le ton de l'évidence, alors que lui-même n'a jamais été cambriolé. "Tout a été confisqué", grince Marc, qui devrait s'en tirer avec une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité, sans risquer la prison mais avec obligation de remettre son P38 et son antique pétoire.

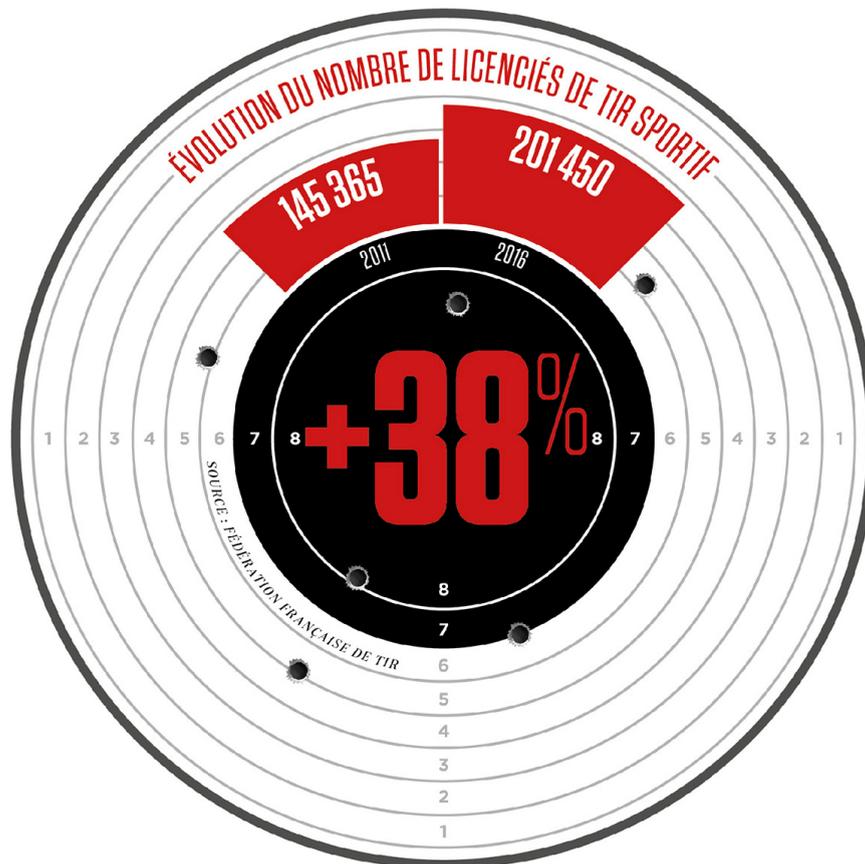
Son plus grand regret, à l'entendre, est que sa condamnation risque désormais de lui interdire à vie de posséder une arme. L'administration délivre uniquement des autorisations aux chasseurs titulaires d'un permis, aux tireurs sportifs régulièrement inscrits dans des clubs ou à des personnalités qui font l'objet de menaces. Toute cette réglementation insupporte Marc. Il la trouve "bien trop lourde". Et il s'agace : "Vous ne trouvez pas, vous ?" On se croirait face à un partisan de Donald Trump défendant avec opiniâtreté le deuxième amendement de la Constitution américaine, qui donne le droit à tout un chacun de posséder un colt. Il lui paraît inimaginable que la France n'ait pas importé cette disposition, socle du droit américain. Il est persuadé qu'en cas d'attaque terroriste ou de vol avec violence, les forces de l'ordre seront toujours trop loin, arriveront toujours trop tard.

| "Il faut être prêt à se défendre."

50.000 tireurs de plus

Est-ce légal ? Dangereux ? Il se moquerait presque de nos préventions : "Mais vous croyez que je suis le seul ?" Sur ce point, Marc a raison. Il est très loin d'être un cas unique. Avant le début de l'année 2015, ce n'était qu'une vague tendance. Depuis les attentats de "Charlie Hebdo", du Bataclan et de Nice, c'est un mouvement qui s'amplifie. Dans le climat de psychose qui traverse le pays, où se mêlent réelles menaces terroristes, formes multiples d'insécurité et parfois fantasmes en tout genre, de plus en plus de Français souhaitent s'armer.

Historiquement, la France est un pays de chasseurs. Sur les quelque 4 millions d'armes légales actuellement en circulation en France, la grande majorité sont donc des fusils. Mais plusieurs indicateurs révèlent un engouement nouveau.



(Mehdi Benyazzar/L'Obs)

Dans les fédérations et les clubs de tir, les demandes de renseignements affluent. "Elles ont doublé cette dernière année", assure Thierry Coste, le secrétaire général du comité Guillaume Tell, qui regroupe les six organisations de possesseurs légaux d'armes à feu en France. Depuis 2011, les clubs de tir ont accueilli 50.000 licenciés supplémentaires, soit une augmentation de près de 40%. Une hausse qui s'est encore accélérée cette dernière année. Et c'est sans compter l'explosion du marché noir.

Les premiers à l'observer, ce sont les autorités elles-mêmes. "L'accroissement constaté de la présence et du recours aux armes à feu sur le territoire français appelle une politique publique ferme", notait le ministère de l'Intérieur dans un plan de lutte contre les armes illégales présenté le... 13 novembre dernier. Depuis lors, le phénomène n'a pas faibli. Loin de là. Un procureur de la République, interrogé par "l'Obs", résume :

"Avec l'état d'urgence et les perquisitions, la réalité nous a sauté aux yeux. Comme on s'est intéressés à ce que les gens avaient chez eux, nous avons eu la surprise de trouver un nombre important d'armes."

Les chiffres officiels sont alarmants : 6.000 armes saisies en 2015, soit 1.000 de plus que l'année 2014, selon le ministère de l'Intérieur. Et, alors que l'année 2016 n'est pas encore terminée, 5.000 saisies ont déjà été réalisées.

Bataillons d'amateurs d'armes

Difficile de déconnecter ces chiffres du climat ambiant. Eux non plus n'ont pas la gueule de l'emploi. Guillaume Lorans, pas encore 30 ans, pilote de ligne de métier, un temps candidat au jeu télé "Koh-Lanta", donne rendez-vous au bar Les Editeurs, au cœur de Saint-Germain-des-Prés. D'un abord sympathique, presque trop sage, il est pourtant le fondateur d'une association aux visées radicales : l'Arpac milite pour le port d'armes citoyen. Accompagné de Pierre, membre de l'association mais qui souhaite rester dans l'ombre, il se dit à la tête d'une petite armée ou plutôt, selon ses mots, d'"une équipe de citoyens bénévoles, détenteurs d'armes, qui ne sont liés à aucun courant politique ni affiliés à aucun parti politique".



Fondateur de l'Association pour le rétablissement du port d'armes citoyen (Arpac), Guillaume Lorans pose devant l'Assemblée, accompagné de Pierre, un autre militant, tireur lui aussi. (Bruno Coutier pour "l'Obs")

En pleine campagne présidentielle, il rêve que la thématique fasse irruption dans le débat politique. "La pression de la population existe. Les hommes politiques seront obligés de la prendre en considération", expose-t-il, lui aussi sur le ton de l'évidence. Très active sur les réseaux sociaux, l'Arpac compte près de 14.000 abonnés sur Facebook. "Ils le font sous leur réelle identité", insiste Guillaume Lorans, façon de dire que ces bataillons d'amateurs d'armes s'assument désormais sans retenue.

Se servant des faits divers les plus évocateurs pour promouvoir ses idées, l'Arpac relaie aussi les vidéos d'une députée européenne du Front national, Mylène Troszczynski, qui combat le durcissement de la législation sur les armes programmé par Bruxelles. Le fondateur de l'Arpac en est persuadé :

"Beaucoup d'inscriptions à la Fédération française de Tir sont le fait de gens qui veulent posséder une arme à domicile et assurer leur défense si nécessaire."

A ses côtés, Pierre, qui tire une à trois fois par semaine avec un Glock 19, ajoute que dans son club, en région parisienne, le nombre de licenciés est passé de 140 en 2015 à 190 aujourd'hui. "N'allez pas croire que l'effet des jeux Olympiques explique tout", assure-t-il avec un sourire.

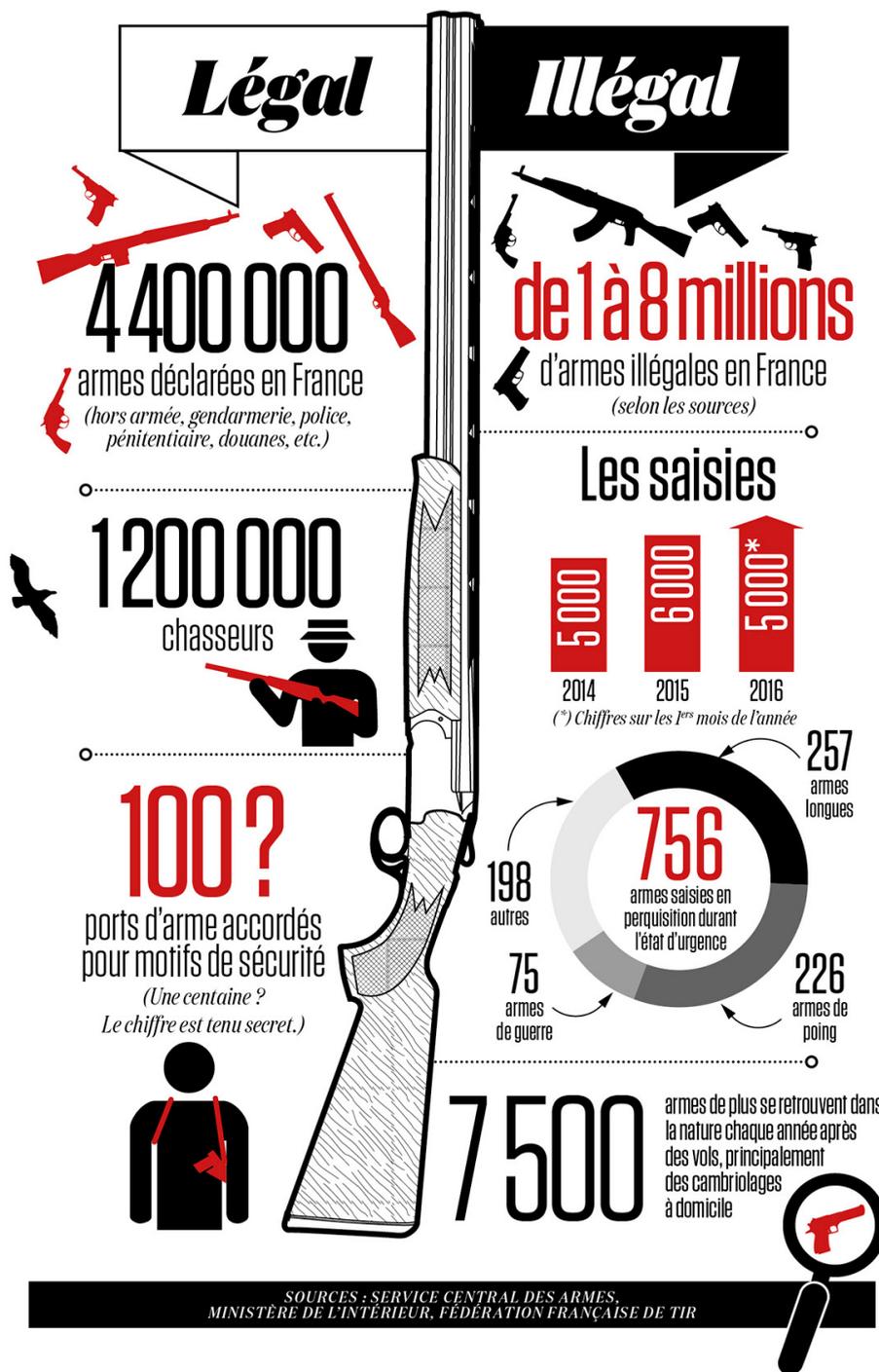
"Dingos de l'autodéfense"

A la Fédération française de Tir, on sert un tout autre discours. Tony Amengual, le chargé de communication, confirme l'augmentation récente du nombre de licenciés : 10% pour l'année en cours, portant désormais le nombre de tireurs sportifs à 201.000 en France. Hors de question cependant pour eux de corréliser cette hausse à une quelconque montée des périls qui menaceraient le pays. Il préfère mettre en avant l'ambiance "plutôt familiale" et l'esprit "très bon enfant" qui anime ces clubs. Les premiers contactés parmi ceux-ci confirment cet état des lieux, plaisant et vigilant. A Moulins, le président du club local nous raconte ainsi qu'il a refusé un candidat :

"Il disait que sa femme lui avait offert une kalachnikov et qu'il voulait s'entraîner. Quand quelqu'un nous tient des propos pareils, on le signale à la police, avec laquelle on est en liaison permanente."

Un club de l'Hérault, joint par téléphone, se réjouit quant à lui de la variété de sa clientèle : "De 9 à 80 ans !" Les inscriptions se font par parrainage. Et les nouveaux venus tirent pendant les six premiers mois au pistolet à plomb. "De quoi décourager les dingos de l'autodéfense", affirme le chargé de communication.

Une bonne partie des nouveaux inscrits serait par ailleurs des policiers, des gendarmes, des douaniers, des surveillants pénitentiaires, soucieux depuis les attentats de s'entraîner au-delà de leur modeste quota de 90 cartouches annuelles. Seulement, il devient soudain difficile pour nous de vérifier cette image du tir tranquille, encadré, professionnel, entre gens responsables.



(Mehdi Benyazzar/L'Obs)

Alors que nous débutons notre enquête, le président de la fédération, Philippe Crochard, se fend d'un petit mail à destination des 1.600 clubs de France avec comme instruction de ne pas nous recevoir :

"Actuellement, 'L'Obs' prépare un article sur l'augmentation de nos licenciés et appelle directement les ligues ou les clubs. Sans cacher la réalité de cette augmentation, nous vous demandons de ne répondre qu'aux questions à orientation purement technique ou sportive : écoles de tir, compétitions, tir au féminin, résultats aux JO, etc.

Soyez très prudents dans toutes vos déclarations car elles pourraient être déformées afin de servir à donner une image fautive de nos associations et de notre sport, notamment en accréditant l'idée que les Français veulent actuellement s'armer contre les banlieues ou contre les terroristes."

A l'évidence, la fédération n'a pas envie qu'on se penche sur l'extra-sportif.

"Si on est envahis par les barbus, on pourra répliquer"

D'autres professionnels sont moins réservés : les médecins généralistes. Ils sont aux premières loges pour constater l'ampleur du phénomène. Une attestation médicale est en effet obligatoire pour s'inscrire dans un club de tir. Un médecin de la région d'Alençon nous confie que, "ces derniers mois, plusieurs de [ses] patients lui ont réclamé un certificat pour pouvoir s'inscrire dans un club de tir. Ce type de demande serait en augmentation de 20 à 30%".

Selon lui, "certains attendent deux ans avec simplement quelques séances d'entraînement pour valider leur autorisation d'avoir une arme chez soi". Public concerné à ses yeux : des jeunes entre 18 et 35 ans, de toutes professions, et des hommes plus âgés, de plus de 60 ans. Ce praticien en fin de carrière soupire, car pour lui :

"Ce ne sont pas des gens qui sont politisés, mais des gens qui ont peur. L'un d'eux m'a dit : 'Si on est envahis par les barbus, on pourra répliquer.' C'est inquiétant, on a l'impression qu'une frange de la population peut basculer."

Yves Gollety, président de la Chambre syndicale des Armuriers, reconnaît :

"Après chaque attentat, on assiste au même phénomène. Pendant quarante-huit heures, nous recevons beaucoup d'appels : des gens qui ont peur et qui veulent acheter une arme."

Au lendemain des attentats, l'armurier a même vu débarquer dans son magasin parisien, situé à deux pas de la place de la Bourse, un client venu "acheter un gilet pare-balles pour prendre le métro".

A tous ces curieux qui franchissent pour la première fois le seuil d'une armurerie, Yves Gollety adresse la même réponse :

"Je leur dis qu'au vu de la réglementation la seule chose qu'ils peuvent acheter, c'est une bombe de défense. Et finalement, au bout de deux jours, tout revient à la normale."

Selon lui, il n'y a pas eu d'effet "13 novembre" sur les ventes d'armes en France. Loin de là. Il en veut pour preuve la morosité du secteur : il se vendrait 80.000 armes neuves en France par an, un chiffre relativement stable, contre 300.000 il y a vingt-cinq ans chaque année. Ce qui peut s'expliquer par le durcissement de la législation, mais aussi par la baisse continue du nombre de chasseurs en France. "Dans les années 1970, il y avait près de soixante-dix armureries dans Paris. On n'en compte plus aujourd'hui que trois grosses et une dizaine de petits magasins", explique Yves Gollety. C'est oublier qu'aujourd'hui les armuriers subissent eux aussi la concurrence de sites internet en France ou à l'étranger.

Collectionneurs de canons

L'un d'eux, justement, spécialisé dans les articles de chasse et de pêche, a alerté la justice il y a quelques mois. Des armes s'échangeaient sans les formalités obligatoires. Le procureur de la République de Reims Matthieu Bourrette, qui a dirigé l'enquête ouverte dans la foulée, déplore :

"Il y avait une centaine d'annonces douteuses. Il y avait une banalisation des armes, considérées comme des objets ordinaires."

En juin dernier, une vingtaine de personnes sont interpellées à Reims et dans plusieurs départements alentour. "Des gens totalement insérés dans la société, de tous âges, sans antécédents judiciaires et vivant dans les milieux ruraux ou 'rurbains'.", poursuit le magistrat, qui confirme à son tour le portrait-robot des possesseurs d'armes en France. Au procureur, évidemment, aucun n'a affirmé qu'il s'agissait de se protéger ou de faire face aux nouvelles criminalités. Ils ont préféré expliquer doctement qu'ils étaient intéressés par ce genre d'attirail. L'un d'eux a même confié qu'il les détenait "de manière affective".



Après les attentats, Yves Gollety a vu surgir dans son armurerie à Paris "des gens qui ont peur et qui veulent acheter une arme". (William Beaucardet pour "l'Obs")

Toutes les affaires de canon ne sont pas si sentimentales. Dans le même tribunal, cette année, a été jugée une filière organisée autour de Thierry Maillard, candidat Front national aux élections cantonales de Reims en 2011 et propriétaire d'une boutique d'antiquités. Se négociaient par téléphone des "commodes" (pistolets automatiques), des "réservoirs" (chargeurs), le tout parfois acheminé dans des livres anciens munis de cachettes. A son procès, le collectionneur, chez lequel 39 armes et 4.000 cartouches ont été saisies, s'est présenté comme un "accumulateur compulsif depuis l'âge de 3 ans" d'armes en tout genre. A Rennes, le mois dernier, ce sont cinq collectionneurs qui ont été jugés pour des faits similaires. Parmi eux, un ancien garde du corps du FN et un ancien vice-champion de France de tir sportif...

Une kalachnikov au black

Cette face cachée du très encadré marché légal est difficile à évaluer. Pourtant, "même s'il ne s'agit pas de filières parallèles très organisées, il y a toujours des moyens de se procurer des armes", nous confie Serge, la cinquantaine, inscrit de longue date dans un club de tir de la région dunkerquoise. "Vous avez toujours des personnes âgées qui cherchent à se débarrasser de pistolets ou d'armes anciennes qu'elles n'ont jamais

déclarés", raconte-t-il. Selon lui, de l'autre côté de la frontière, en Belgique, on serait moins regardant qu'en France :

"Une armurerie belge m'avait proposé de me céder une kalachnikov au black. Celle-ci était vendue en trois parties et en trois fois pour passer la frontière sans encombre."

Certaines de ses connaissances ont également acheté des armes par correspondance en provenance des Etats-Unis. Celles-ci arriveraient également en plusieurs colis afin de tromper la vigilance des douanes. Selon Serge, plusieurs clubs de tir se livreraient en outre à un marché parallèle de cartouches afin de contourner les limitations. "Ils achètent des cartouches en gros et les revendent ensuite aux licenciés avec une marge de 15 à 20%."

Ces excités de la gâchette desservent la cause des partisans du port d'arme en costume-cravate. L'avocat Thibault de Montbrial, figure du barreau parisien et président du Centre de Réflexion sur la Sécurité intérieure qui intervient depuis vingt ans dans des dossiers de "légitime défense", s'en démarque résolument. Pour lui, la question doit être envisagée sous l'angle de la sécurité publique. Avant même les attentats, il plaidait pour une extension importante, mais encadrée par la loi, du port d'arme. Cette solution est désormais devenue à ses yeux incontournable.

"Le nombre de gens menacés explose. Les services de l'Etat ne peuvent plus suivre. Autoriser plus de personnes à porter une arme ne coûterait pas un seul euro."

Son idée serait aussi de créer une unité au sein de la garde nationale avec d'anciens policiers, d'anciens militaires, mais aussi des volontaires qui, tous, après une sélection rigoureuse, seraient armés. Argument répété inlassablement : pouvoir riposter rapidement en cas d'attaque dans un train, dans une salle de spectacle... Thibault de Montbrial insiste : Charb, patron assassiné de "Charlie Hebdo", une licence de tir sportif en poche et se sachant menacé, avait réclamé sans l'obtenir un port d'arme. Et, le soir du Bataclan, seul le tir du commissaire de la BAC sur l'un des kamikazes a mis fin à la tuerie en cours, forçant les terroristes à se replier avec des otages. Sans ce coup de feu, des dizaines de morts supplémentaires auraient été à déplorer...

Le monsieur armes de l'Etat

Le ministère de l'Intérieur, longtemps silencieux face à cette France qui veut s'armer, est désormais contraint d'agir. D'ici à la fin du mois, selon nos informations, sera dévoilée officiellement l'existence d'un tout nouveau service central des armes. Une structure inédite basée à Nanterre pour tenter de mieux contrôler les équipements et

leurs propriétaires. Cent vingt emplois sont programmés sur deux ans dans toutes les préfectures de France pour contrôler ce milieu de façon plus étroite et pouvoir assurer une traçabilité qui n'existe pas aujourd'hui.



Aujourd'hui, la traçabilité des armes est impossible, y compris pour les nombreux fusils ou carabines de chasse stockés dans les maisons. L'Etat veut y remédier.

(Nicolas Tucac/REA)

Des moyens considérables qui témoignent de l'importance du problème. Pour l'instant, dans le plus grand secret – vu la sensibilité du sujet –, un Monsieur Armes est déjà à l'œuvre place Beauvau. Lui non plus n'a pas la tête de l'emploi. On imaginait un ancien grand flic, familier du tir rapide au 357 Magnum ou au Sig Sauer. En réalité, Pascal Girault, responsable de la préfiguration du projet, est un administrateur civil, ancien de la Direction des Libertés publiques du ministère et fin connaisseur de la législation. A "l'Obs", il confirme le diagnostic :

"Après ce qui s'est passé en France, des gens se sont trouvés une vocation de tireur sportif. A nous d'appliquer les filtres pour faire le tri entre les vrais sportifs et les autres."

Pour rester maître de la situation, l'Etat veut rassurer les Français sur sa capacité à réagir en tout point et en tout lieu. Une autorisation a déjà été donnée depuis un an aux policiers et aux gendarmes de conserver leur arme en dehors du service. Seul

problème : au quotidien, confie l'un deux, "cela n'est pas encore entré dans les mœurs". En mai dernier, dans le quartier de la Défense, tout un cinéma a été évacué après que des spectateurs eurent remarqué – sans se douter qu'il s'agissait d'un policier – qu'un homme portait une arme à la ceinture.

Le futur service central des armes doit aussi mettre en place un puissant système d'information afin de recenser toutes les armes en circulation, un peu à la manière du fichier des cartes grises automobiles. Le gouvernement entend ainsi enrayer le trafic d'armes. Le ministère de l'Intérieur compte enfin sur la collaboration des armuriers, des responsables de stands de tir et des fédérations de chasse pour lui faire remonter des renseignements sur les tireurs au profil à risque. C'est une question de sécurité nationale.

Mathieu Delahousse et Vincent Monnier, avec Lucas Burel, Violette Lazard, Caroline Michel et Céline Rastello

Ils sont armés et ils le disent

Alain Marsaud ne s'en cache pas : il lui arrive de plus en plus souvent de sortir avec son arme sur lui, un Colt M4. "En juillet dernier, j'ai retrouvé mon portail peint avec du sang animal et marqué d'inscriptions en arabe. J'ai décidé de prendre mes précautions. Je n'ai pas envie de finir égorgé comme les policiers de Magnanville", plaide l'ancien magistrat antiterroriste et député LR des Français de l'étranger.

Alain Marsaud n'a pas le droit de porter cette arme au quotidien. En tant que vice-président du club de tir de la police nationale, il a un permis de détention d'arme qui l'autorise seulement à se rendre à son club de tir habituel avec son fusil. "J'ai fait une déclaration auprès du préfet de police pour prévenir que je sortais parfois armé, mais cela ne m'y autorise nullement", reconnaît-il.

Le sujet n'est plus tabou. De plus en plus de personnalités du monde judiciaire ou politique en parlent désormais ouvertement. A l'image de Michel Charasse, qui n'hésite pas à exhiber l'arme enfermée dans le coffre-fort de son bureau au Conseil constitutionnel. Pour ses défenseurs, le port

d'arme est une alternative à l'emploi d'un garde du corps. Xavier Bertrand, menacé après son élection à la tête de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, a fait une demande auprès du ministère de l'Intérieur pour que son chef adjoint de cabinet, ancien membre du service de protection des hautes personnalités, soit à nouveau autorisé à porter une arme pour le protéger. S'estimant également menacé, le député franco-israélien Meyer Habib s'apprête lui aussi à déposer une demande de permis de port d'arme... mais pour son propre compte.

Caroline Michel

Gare au "Gorille"

L'homme a déjà plusieurs vies. Ancien négociateur du Raid, six fois champion de France de boxe française, champion d'Europe en 1984, surnommé "le Gorille", Robert Paturel est aujourd'hui à la retraite, mais il endosse désormais son rôle de militant de l'autodéfense en pleine lumière. "Il faut attendre de brûler dans sa voiture avant de réagir ?", s'interroge-t-il auprès de "l'Obs", fidèle à cette maxime : "Mieux vaut être jugé par douze hommes que porté par six." Comprenez : mieux vaut se retrouver devant une cour d'assises plutôt que d'être porté dans un cercueil.

Ces dernières années, dans toute la France métropolitaine et encore la semaine dernière sur l'île de La Réunion, celui qui est l'importateur du bâton de défense "tonfa" en France propose sur les rings et dans des gymnases des cours de self-défense à des centaines de policiers, mais aussi à des civils, hommes et femmes. Depuis plusieurs jours, son nom circule avec insistance au sein du mouvement des policiers en colère. Ce rôle de porte-parole lui est "tombé dessus", nous assure-t-il : "J'ai été contacté sur les réseaux sociaux." Il affirme que son "combat" n'a "rien de politique".

Quelques-unes de ses sorties ont pourtant été remarquées, dont une interview au site d'extrême droite Breizh-Info en décembre dernier : "Il faut que les gens sachent que les musulmans seront majoritaires dans une

trentaine d'années, et peut-être même dans moins de temps, vu les flux de réfugiés. Cette fois, nous serons bien contraints de filer doux ou de disparaître", avait-il lâché. Des propos qu'il assume pleinement, malgré le risque de voir se renforcer les accusations d'infiltration du mouvement par le Front national : "On veut me coller des étiquettes parce que je suis un patriote. Je connais la banlieue, j'ai enseigné la boxe dans les quartiers chauds. Ces expériences, mon franc-parler, tout ça c'est moi, que ça plaise ou non. Je suis 'anti-cons' avant tout !"

Lucas Burel